



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est donné que le Conseil municipal du Village de Val-David a, lors de sa séance ordinaire tenue le 14 mai 2019, adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 733 CONCERNANT L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES COMPTEURS
D'EAU POUR UN MONTANT DE 270 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE À
CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS DÉPASSER 270 000 \$**

Le Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire a approuvé le règlement le 28 juin 2019.

AVIS vous est également donné que ce règlement est déposé au bureau de la directrice générale où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières du bureau ainsi que sur le site internet de la municipalité à l'adresse : www.valdavid.com.

DONNÉ À VAL-DAVID, ce 2 juillet 2019

Sophie Charpentier
Directrice générale et secrétaire-trésorière
